

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité – Justice

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

SOCIÉTÉ NATIONALE D'AMÉNAGEMENT AGRICOLE ET DES TRAVAUX

DAON N°01/CPMP -SNAAT/SNAAT/MA/2023

POUR L'ACQUISITION DE VÉHICULES

1. Cet Avis d'Appel d'Offres fait suite au PPM, paru dans le site de l'ARMP.
2. La Société Nationale d'Aménagement Agricole et des Travaux (SNAAT) compte financer sur ses propres fonds au titre de l'année 2023 l'acquisition de véhicules 4x4 en un seul lot :
 - 1 véhicule station wagon
 - 5 véhicules 4x4 doubles cabine

Ces véhicules doivent être fournis dans un délai ne dépassant pas 70 jours.

3. La Société Nationale d'Aménagement Agricole et des Travaux (SNAAT) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour Marché relatif à l'acquisition de véhicules 4x4 Conformément aux spécifications contenues dans le Cahier des Clauses Techniques du présent marché.

4. La passation du présent Marché de fourniture sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National tel que défini dans le Code des Marchés publics mauritanien.

5. Les soumissionnaires peuvent prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse suivante : Bureau de liaison de la SNAAT à **Nouakchott, Ilot C, Rue Moulaye El Hacene 23-023.**

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres contre un paiement non remboursable d'un montant de Dix Mille (10.000 MRU) versé au compte N° :90000363974 ouvert à Attijari Bank.

7. Les exigences en matière de qualifications des candidats sont :

Capacité Financière

- Avoir réalisé un chiffre d'Affaires Annuel moyen, pour les trois dernières années, au moins égal à 15 000 000 MRU
- Le candidat doit avoir une capacité d'autofinancement au moins au montant de : 5 000 000 MRU

- **Capacité technique :**
 - Le candidat doit avoir réalisé un marché similaire en nature et en volume au cours des cinq dernières années. Ce marché doit être attesté par une administration publique ou parapublique (Fourniture de la page et de signature est exigée),
 - Le candidat doit disposer d'un service après-vente
8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de : Cent Cinquante Mille Ouguiyas (150 000 MRU) ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible. Cette garantie devra demeurer valide pendant une durée de 120 jours au moins à compter de la date limite de dépôt des offres.
9. Les offres doivent être remises au plus tard le 04/ 01/2024 à 12 H 00 TU à l'adresse suivante : Commission de Passation des Marchés Publics de la SNAAT **Nouakchott, Ilot C, Rue Moulaye El Hacene 23-023**..(Offre pour l'acquisition de véhicule 4x4, pli à n'a pas ouvrir qu'en séance public).
10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le 04/ 01 /2024 à 12 H00 TU à l'adresse ci-dessus.
11. Les offres doivent être présentées en Toutes Taxes Comprises (TTC)
12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix jours (90 jours) à compter de la date limite de dépôt.
13. Les avis et décisions portant sur ce DAO peuvent être consultés dans le site de l'ARMP.

Le Directeur Général de la SNAAT

Khatry ATIGH

